Grand Batailler
CAMPING

Conditions Générale de Vente 2025

ARTICLE 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales définissent les modalités et conditions dans lesquelles la Société CAMPING DU GRAND BATAILLER, société en nom propre, immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 32 999 870 200 016, dont le siège social est situé au CAMPING DU GRAND BATAILLER, 1093 Route de Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, numéro de TVA intracommunautaire FR 53 329 998 702 (le "camping"), sont applicables aux locations d'hébergement touristiques (les " locations "), ainsi que pour les emplacements de campings (les " emplacements ") auprès de particuliers (le(s) " Client(s) ").
Toute inscription à l'accueil ou réalisation de réservations emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV qui prévalent sur toutes stipulations contraires pouvant figurer sur les réservations du Client et/ou toutes conditions générales d'achat, sauf conditions particulières acceptées des deux Parties. Le contrat est proposé en français et est constitué par les CGV, du réglement intérieur et les conditions particulières (devis et/ou bon de réservation) précisant les locations ou les emplacements choisis, leur période et leur prix (le " Contrat "). Les CGV sont consultables à tout moment dans l'établissement et sur le site internet du CAMPING DU GRAND BATAILLER.

ARTICLE 2 - RESERVATIONS, TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

Réservation :
Toute demande de réservation ferme émanant du Client doit être formulée par écrit, soit en :

- Réservant directement sur le site Internet ;
- En communiquant le Contrat de Réservation dûment complété, en cas de réservation par email ou par téléphone.
- Se rendant directement sur le camping.

Pour toute réservation par téléphone votre demande sera enregistrée et un contrat de réservation vous sera adressé par mail. Il sera à compléter et à nous renvoyer.

Pour toutes réservations et après validation par le camping vous avez 24 heures pour payer l'acompte de 50% du montant du devis plus 15€ de frais de dossier pour les emplacements de camping et les locations. (un délai de huit jours vous est accorder par accord commun, pour les envois par courriers postaux).

Le règlement du solde s'effectue pour les locations et emplacements, 30 jours avant votre arrivée, en intégralité. Si vous réservez moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation.

Le camping peut modifier les réservations à tout moment, sous réserve des Contrats en cours. Le Client ne peut sous-louer ni céder sa réservation sans le consentement préalable du camping. Toute personne supplémentaire ou visiteur désirant pénétrer dans l'établissement devra, au préalable, s'inscrire à la réception et s'acquitter du prix d'entrée en vigueur ce qui lui permettra d'utiliser les mêmes services que le campeur.

Tarifs :
Les prix comprennent :

- La mise à disposition du ou des Locations concernés entièrement équipés conformément à la description donnée sur le Site internet, l'accès aux infrastructures d'accueil, l'accès aux sanitaires et sauf mentions contraires l'eau, le gaz, l'électricité, l'emplacement pour une voiture pour chaque locations.
- La mise à disposition du ou des emplacements concernés conformément à la description donné sur le site internet, l'accès aux infrastructures d'accueil, l'accès aux sanitaires, l'emplacement pour une voiture pour chaque emplacement.

Les prix ne comprennent pas :

- Le supplément éventuel (animaux, tente, remorque...)
- Les cautions, sauf exceptions
- Les équipements optionnels (lits bébé, chaises hautes, kits serviettes, climatisation, draps...)
- Les services additionnels (places additionnelles, laverie, boulangerie, les cours...)

La disponibilité de l'ensemble de ces services additionnels ne peut être garantie par la Société. Le Client devra se renseigner à l'accueil du camping afin de connaître les services disponibles et leurs conditions tarifaires.

La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions générale de vente et garantir la véracité et l'exactitude des informations donné. En outre, elle doit être participante au séjour réservé. Les droits de ce contrat ne sont pas transmissibles. Les demandes de réservation comprenant des enfants mineurs non accompagnés par un responsable légal direct (père ou mère) seront refusées.

Les prix indiqués s'entendent en euros, TVA incluse, hors taxes de séjour.

Taxe de séjour :
Le montant de la provision pour la taxe de séjour par jour et par personne de plus de 18 ans n'est pas inclus dans le prix du séjour. La taxe sera payable directement à l'arrivée sur le site.
Les montants annoncés sont prévisionnels. En cas d'augmentation de la taxe de séjour, le Client règlera le montant correspondant à la taxe en vigueur, au jour de son arrivée sur le Camping.
La taxe de séjour est collectée pour le compte des communes et peut être augmentée d'une taxe départementale additionnelle.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE RÉGLEMENT

Au titre du solde de la réservation, les moyens de paiement suivants sont acceptés :

- Carte bancaire à partir de 20€,
- Virement bancaire 15 jour avant la date d'arrivée,
- Chèque vacances ANCV (Si ce mode de paiement est utilisé, il est conseillé d'adresser les chèques au camping dûment remplis par lettre recommandée avec AR ou tout moyen sécurisé.). Le paiement par e-Chèque-vacances n'est pas accepté.

Seuls les chèques vacances effectivement reçus seront comptabilisés. Il appartient au Client d'en vérifier le nombre avant envoi. Le camping se réserve le droit de demander le paiement de la somme manquante.
Le camping ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la non-réception des chèques ANCV. La prestation reste due, tant que le paiement n'est pas constaté par le camping, par Carte bancaire ou Virement bancaire. En cas de paiement par chèques vacances ANCV, aucun remboursement ne sera effectué et le trop-perçu ne donnera lieu à aucun rendu de monnaie.

Les chèques bancaires de sont pas acceptés, seule exception pour les acomptes de réservations (à condition d'un envoi 30 jours avant la date d'arrivée) et pour les cautions demandées lors de votre arriver.

ARTICLE 4 - RESPONSABILITÉ

- Responsabilité du camping

Le Client bénéficie pendant le séjour de la garantie de responsabilité civile de la Société pour tous dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnue responsable à leur égard.
Le camping ne saurait être tenue responsable, du fait de la communication par des tiers, d'informations erronées relatives aux éléments mentionnés sur l'ensemble des supports de commercialisation (ex : catalogue, site internet) utilisés par le camping.
Toutes les photos et les textes utilisés sur l'ensemble des supports sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif et sont susceptibles de modification sans préavis. Le camping ne pourra être tenue responsable des modifications de dates, d'horaires ou d'itinéraires, de la suppression ou modification d'une partie du programme provoqués par des événements extérieurs tels que grèves sans préavis, incidents techniques, intempéries, épidémies, changement de vol ou tout autre cas de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au Contrat ou de la mauvaise exécution du Contrat imputables au souscripteur.
De manière générale, toute activité, gratuite ou payante, mentionnée sur l'ensemble des supports peut, dans certaines circonstances indépendantes de la volonté du camping et/ou liées à un cas de force majeure, être modifiée ou annulée lors de l'arrivée du Client. Ces situations ne sauraient engager la responsabilité du camping, ni constituer un cas d'annulation du séjour.

Les infrastructures qui sont à l'état de projet sont mentionnées à titre informatif sur l'ensemble de nos supports. Dans l'hypothèse où, pour des raisons indépendantes du camping et/ou liées à un cas de force majeure, ces infrastructures ne pourraient être réalisées à temps pour la saison engagée, la responsabilité du camping ne saurait être mise en cause. Le camping s'engage à renseigner ses clients en temps réel des infrastructures accessibles sur le site www.campingdugrandbatailler.com
Le camping ne sera aucunement responsable en cas d'incident survenu à l'occasion de prestations achetées directement sur place par le Client auprès d'un prestataire extérieur ou résultant d'une initiative personnelle du Client.

- Responsabilité du client

A l'arrivée sur le camping, il appartient aux campeurs caravaniers et camping- car de présenter une assurance en cours de validité, pour leur caravane, leur camping-car, leur tente et/ou leur matériel, les garantissant en particulier en matière la responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels. Notre responsabilité civile ne couvre pas les vols ou dégradations des tentes, caravanes, camping car et leur contenu. Par ailleurs, le camping ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations des objets personnels des campeurs. Il est rappelé également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls de l'utilisateur. Le client contractuel de la location ou de l'emplacement s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations du camping conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser sa location ou son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les locatifs ou les bâtiments publics du camping engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'une location ou d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Le client contractuel de la location ou de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite. Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Le client reconnaît l'autorité du personnel du camping pour faire respecter le règlement intérieur. En cas de nos respect du règlement ou d'expulsion le camping se réserve le droit de faire appel aux forces de polices ou de gendarmeries, et mettra un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.
Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive des hébergements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée du locatif). Le client atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés (fournir l'attestation).

ARTICLE 5 - PROPRIETE INTELLECTUELLE - PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le camping est et demeure titulaire de tous ses droits de propriété intellectuelle, et notamment sur les images et illustrations des Services, sur la marque, le logo et l'enseigne du camping, ce que le Client reconnaît et s'engage à respecter.
Le camping s'engage à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur applicables à la protection des données à caractère personnel concernant le Client, et en particulier à appliquer la politique de confidentialité. A ce titre, le camping précise que la finalité du traitement est l'exécution du Contrat, pour sa durée ainsi que celle de la garantie et des délais de prescription, ainsi que, le cas échéant, la fourniture d'informations sur les Services proposés par le camping. Le camping s'engage à prendre les mesures pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données ainsi collectées, qui ne seront, en aucun cas, transférées à quelque tiers de que ce soit, qui n'assurerait pas les mêmes garanties. Le camping rappelle que le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de suppression et d'effacement de ses données personnelles et de minimisation du traitement et d'opposition pour des motifs légitimes, au traitement ainsi que du droit de définir des directives post-mortem, pouvant être exercés à l'adresse suivante : grandbatailler@free.fr ou au camping, 1093 Route de Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ainsi que du droit de former une réclamation auprès de l'autorité de protection des données personnelles compétente (en France la CNIL).

ARTICLE 6 - LE SÉJOUR SUR LE CAMPING

Les locations :

- Lors de votre arrivée sur le camping l'enregistrement et le règlement de la taxe de séjour et du montant restant est obligatoire avant la remise des clés, l'arrivée se fait à partir de 16h et le départ se fait avant 10h.
- Deux chèques de caution seront demandés lors de la remise des clés, une grande pour l'hébergement (le montant dépend de l'hébergement choisis) qui vous sera rendu en main propre, renvoyé par courrier ou détruit si aucun dommage n'a était constater par nos soins lors de votre départ, l'autre plus petite pour le ménage (le montant dépend de l'hébergement choisis) qui vous sera rendu, renvoyé par courrier ou détruit si l'on constat que la ménage à été effectuée avant votre départ.
- Les animaux sont interdits dans les locations.
- Le dégivrage du réfrigérateur est obligatoire lors de votre départ.
- Le nettoyage est obligatoire lors de votre départ.

Les emplacements :

- Lors de votre arrivée sur le camping l'enregistrement est obligatoire avant l'installation sur votre emplacement, l'arrivée se fait à partir de 15h et le départ se fait avant 12h. Les départs après 12h compteront pour une nuit supplémentaire.
- Si un règlement du séjour est effectué à l'arrivée, un remboursement ne pourra pas être effectué en cas de départ anticipé sauf accord de la direction.
- Les animaux sont autorisés mais obligatoirement tenu en laisse et ne peuvent pas rester seuls au camping. Un carnet de vaccination à jour doit être présenté à lors de l'inscription.

Toute personne est tenue de se conformer au règlement intérieur du camping, lisible à tout moment au bureau d'accueil. Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour l'ensemble des clients. Le client est tenu de respecter les règles en vigueur afin de ne pas déranger les autres clients (fermeture et ouverture du parc de jeux, de la laverie, de la barrière (horaire affiché sur le camping), tout feu est interdit, le bruit ne doit pas déranger les autres clients de nuit comme de jour...)

En cas de litige, seul le tribunal rattaché au siège social de la société sera compétent.

ARTICLE 7 - ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont les bienvenues au camping, le personnel du camping se tien à votre disposition pour vous aider en cas de besoin.
Cependant le camping dispose d'une dérogation préfectorale pour l'accueil des PMR au vu de la typologie du terrain.
Les PMR qui se sentent capables de circuler et de profiter des services du camping sont également les bienvenues, toutefois le camping ne sera en aucun cas responsable des éventuels désagréments rencontrés.

ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données communiquées dans le cadre de la réservation ne seront transmises à aucun tier et sont considérées comme confidentielles. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier au CAMPING DU GRAND BATAILLER, 1093 Route de Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS.
La charte de protection des données personnelles des clients est assimilées et consultable sur notre Site Internet : www.campingdugrandbatailler.com

ARTICLE 9 - ANNULATIONS SANS ASSURANCE

- Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le camping dans un délai de 24h à compter du début de séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de l'arrivée du Client, le Camping disposera de l'emplacement ou de l'hébergement locatif. L'acompte déjà versé ne sera pas restitué, le camping est dans son droit de demander le payement de la totalité du séjour.

- Annulations du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé à notre camping, à l'adresse suivante : CAMPING DU GRAND BATAILLER, 1093 Route de Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS ou par l'envoi d'un email à l'adresse : contact@campingdugrandbatailler.com

Celle-ci ne prendra effet qu'à compter de la date de réception dudit courrier ou du mail.

En cas d'annulation de réservation, si celle-ci est effectuer après la confirmation de réservation. L'acompte déjà verser ne sera pas restitué.
Si l'annulation est faite dans un délai de 30 jours avant l'arrivé, le camping est dans son droit de demander le payement de la totalité du séjour.

- Annulations du fait du camping
  - Avant l'arrivé : lorsqu'une annulation intervient du fait du camping, alors que le séjour a fait l'objet d'une réservation ferme et/ou d'une confirmation de séjour, pour des motifs de cas de force majeure, climatiques, évènements entraînant la destruction totale ou partielle, fermeture administrative totale ou partielle, retard de travaux dû aux intempéries et autres, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement du Camping, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes ou si le Camping est jugé impropre à l'ouverture par la direction. Le Client sera averti par lettre recommandée ou par mail s'il en dispose, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.
  - Apres la demande de réservation ou avant la confirmation de réservation : lorsqu'une annulation intervient du fait du camping, pour un motif de manque de disponibilité des emplacements ou des locations demander ou que la demande ne correspond pas aux services fourni par le camping. Une alternative sera alors proposer au client par mail. Si celui-ci accepte une nouvelle réservation sera alors effectué avec les nouveaux éléments. Si celui-ci refuse la nouvelle alternative, la réservation est annule et aucun frais ne sera demander. Ces motifs d'annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

- Pendant le séjour : lorsque le séjour est interrompu du fait de la Société pour des cas de force majeure, climatiques, intempéries, fermeture administrative totale ou partielle, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement de l'établissement, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes la direction du Camping établit un courrier qui sera remis en main propre au Client attestant que son séjour a été écourté. Le client sera remboursé prorata temporis du séjour non consommé.

ASSURANCE ANNULATION NEAT

Pour votre sérénité, notre camping propose une assurance annulation qui vous permet de bénéficier d'un remboursement à hauteur de 70 % des sommes versées en cas d'annulation sans justificatif et à 100% avec un justificatif.

En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. Si vous avez changé d'avis et souhaitez souscrire à l'assurance ? Vous avez 48h après la validation de votre réservation pour la souscrire.

Qu'est ce que l'assurance Neat ?

L'assurance Neat Camping vous assure un séjour sans tracas. Leur offre d'assurance annulation garantit un remboursement de votre séjour en cas d'imprévu avant votre arrivée, et vous couvre également en cas d'interruption de séjour, véhicule de remplacement, frais vétérinaires ....

En bref :

1. Simplicité et rapidité : Une démarche simple qui vous assure un remboursement sous 48 heures en cas d'annulation. (100% avec justificatif et 70% sans justificatif)
2. Couverture universelle : Que vous voyagiez en famille, entre amis ou en solo, tout le monde est couvert, sans restriction de lien familial.
3. Déclaration en ligne facilitée : Simplifiez votre démarche avec une déclaration en ligne conviviale pour une gestion rapide des incidents.
4. Souplesse d'annulation : Annulez votre séjour avec ou sans justificatif, nous comprenons que des imprévus peuvent survenir à tout moment.
5. Garantie "Dommage Locatif" : Profitez de vos vacances en toute quiétude. Avec notre garantie, payez seulement votre caution ménage.

Souscrivez à l'assurance Neat Camping et offrez-vous des vacances en toute sérénité. Parce que vos moments de détente méritent d'être préservés.

Document en lien :

Flyer	Flyer	Flyer	Flyer	Flyer	Flyer
IPID	IPID	IPID	IPID	IPID	IPID
FIC	FIC	FIC	FIC	FIC	FIC
Notice	Notice	Notice	Notice	Notice	Notice

Pour une demande d'indemnisation auprès de notre partenaire Neat, celle-ci doit ce faire dans un délai de 5 jours après la confirmation d'annulation :

✉️ Par mail : sinistres@neat.eu
🌐 Via le formulaire : https ://declare.neat.eu/campings-indépendants

Pour une étude rapide de votre demande, merci de joindre les éléments suivants :

✔ La confirmation de la réservation
✔ La facture d'annulation
✔ Une copie de votre pièce d'identité
✔ Votre RIB
✔ Le motif de votre annulation

Important : Le remboursement n'inclut pas :
Les frais de dossier
La cotisation d'assurance
La franchise